



## Centre d'insertion socioprofessionnelle - CISP

### Demande de modification de la décision d'agrément

**Veillez renvoyer ce formulaire complété et signé à l'adresse suivante :**



**Service public de Wallonie**

Direction générale opérationnelle Economie,  
Emploi et Recherche – DGO 6

Département de l'Emploi et de la Formation  
professionnelle

Direction de la Formation professionnelle

Place de la Wallonie, 1 (bât. 2)  
5100 Jambes

**Base légale :**

- décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d'insertion socioprofessionnelle ;
- arrêté du Gouvernement wallon du 15 décembre 2016 portant exécution du décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d'insertion socioprofessionnelle.

*Ce formulaire est destiné à introduire une demande de modification d'un agrément en cours, conformément à l'article 9 du décret du 10 juillet 2013 et à l'article 25 de l'AGW du 15 décembre 2016.*

*Veillez respecter strictement le canevas du formulaire et les consignes de remplissage.*

*N'ajoutez pas d'annexe qui ne serait pas explicitement demandée (elle ne serait pas prise en considération).*

*L'Administration vous recontactera si des renseignements complémentaires s'avèrent nécessaires.*

*Les formulaires non-conformes ne seront pas instruits.*

DEPARTEMENT DE L'EMPLOI ET DE LA  
FORMATION PROFESSIONNELLE  
RECOMMANDE N° .....

CONTRE LE

20 JUL. 2022

## 1 : Identification du demandeur

N° d'agrément CISP :

Dénomination officielle :

### Coordonnées de la personne de contact pour le suivi du dossier

Madame  Monsieur

Nom :  Prénom :

Fonction :

Téléphone :  GSM :

Courriel :

**fyuyt**

## 2 : Type de demande

Votre demande de modification porte sur :

*Plusieurs choix possibles, cochez les cases qui vous concernent.*

### 3 : Description de la demande

#### 3.1 : Changement de dénomination du CISP

Nouvelle dénomination officielle :

***Veillez joindre en annexe de votre formulaire, la publication officielle au Moniteur attestant du changement de dénomination.***

#### 3.2 : Changement d'intitulé d'une ou de plusieurs filières

Ancien intitulé de la filière  
(tel que figurant dans l'arrêté d'agrément) :

Nouvel intitulé de la filière :

Motivation du changement (15 lignes maximum) :

|  |  |
|--|--|
|  |  |
|--|--|

*Reproduisez et complétez à nouveau le cadre 3.2, si plusieurs filières font l'objet d'une demande de changement d'intitulé.*

### 3.3 : Changement de catégorie d'une ou plusieurs filières

Intitulé de la filière :

Catégorie(s), telle(s) que figurant dans l'arrêté d'agrément :

Orientation professionnelle

Formation de base

Formation professionnalisante

Nouvelle(s) catégorie(s) :

Orientation professionnelle

Formation de base

Formation professionnalisante

*Si plusieurs catégories, numérotez-les par ordre de priorité (1 = objectif prioritaire)*

Motivation du changement (15 lignes maximum) :

*Reproduisez et complétez à nouveau le cadre 3.3, si plusieurs filières font l'objet d'une demande de changement de catégorie.*

### 3.4 : Changement de cadre méthodologique d'une ou de plusieurs filières

|  |                               |                              |
|--|-------------------------------|------------------------------|
| Intitulé de la filière<br>(tel que figurant dans l'arrêté d'agrément) :                    |                               |                              |
| Ancien cadre méthodologique de la filière<br>(tel que figurant dans l'arrêté d'agrément) : | <input type="checkbox"/> DEFI | <input type="checkbox"/> EFT |
| Nouveau cadre méthodologique de la filière :   | <input type="checkbox"/> DEFI | <input type="checkbox"/> EFT |


Motivation du changement :

*(30 lignes maximum - Veuillez notamment expliquer la cohérence de la modification avec votre projet pédagogique.)*

Description de la mise en œuvre de la modification :

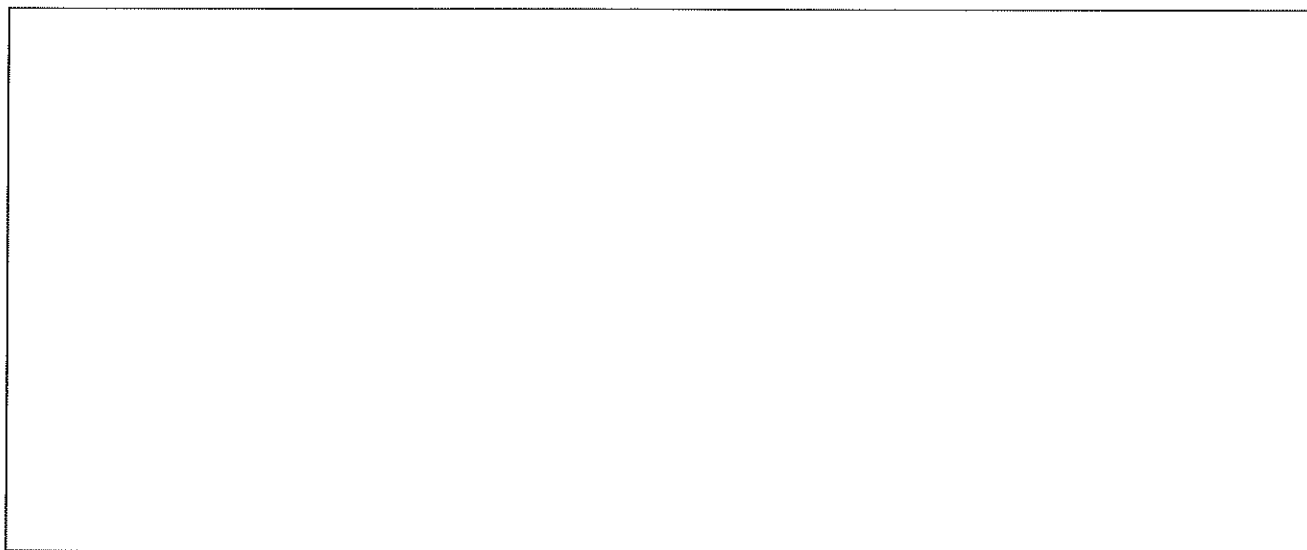
*(30 lignes maximum – veuillez décrire :*

- *la chronologie du changement ;*
- *les implications pédagogiques, collectives et individuelles ;*
- *l'affectation ou la réaffectation des moyens humains, matériels et financiers.*



Commentaires éventuels :

*(15 lignes maximum – utilisez ce champ pour communiquer toute information complémentaire qui vous semblerait utile à la bonne compréhension de la demande.*



*Reproduisez et complétez à nouveau le cadre 3.4, si plusieurs filières font l'objet d'une demande de changement de catégorie.*

### 3.5 : Changement du nombre d'heures agréées d'une ou de plusieurs filières

#### Remarque préalable

*Il vous est loisible d'adapter et de modifier d'initiative la ventilation de votre volume horaire agréé entre vos différentes filières, tel qu'il figure, à titre indicatif, dans votre arrêté d'agrément.*

*Au niveau de la Direction de la Formation professionnelle, nous vérifions que vous atteignez bien 90 % d'heures prestées, pour l'ensemble de vos heures agréées (toutes filières confondues), en moyenne sur 2 ans, mais la ventilation de ces heures prestées entre vos différentes filières agréées n'a pas d'incidence. Il n'est dès lors pas prévu d'introduire une demande formalisée pour ce type de modification.*

*Il peut par contre être opportun d'informer le FOREM des éventuels changements, afin que votre offre de formation soit actualisée et correctement communiquée aux stagiaires potentiels.*

Votre demande de modification porte sur :

1. une diminution de volume horaire avec diminution de la subvention

2. une augmentation de volume horaire avec augmentation de la subvention



### 3.5.1 Diminution de volume horaire avec diminution de la subvention

Intitulé de la filière :

Motivation du changement :

*(30 lignes maximum - Veuillez notamment expliquer la cohérence de la modification avec votre projet pédagogique.)*

### 3.5.2 Augmentation de volume horaire avec augmentation de la subvention

Intitulé de la filière :

Essais-métiers

Nouveau volume horaire demandé :

12000heures

Motivation du changement :

*(40 lignes maximum - Veuillez notamment expliquer la cohérence de la modification avec votre projet pédagogique.)*

Nous proposons une filière essais-métiers. La formation dure 9 mois, à concurrence de 38h/semaine dont trois mois de stage de formation professionnelle en entreprise, selon un planning réalisé en collaboration avec le stagiaire et l'entreprise de son choix.

La force de notre ASBL est de permettre aux candidats de s'essayer à différents métiers qui leur sont accessibles (lavoir, rénovation mobilière, vente, ...), ne nécessitant généralement pas de diplômes ou de qualifications particulières, et qui correspondent aux besoins locaux en termes d'emploi. Le stage de formation professionnelle est central dans le projet individuel de formation du stagiaire.

Pendant ces trois mois de stage, des places se libèrent pour de nouveaux stagiaires au sein de notre centre de formation. Les entrées étant organisées de façon permanente et notre centre ne prévoyant pas de fermeture annuelle pendant les vacances d'été, nous sommes en capacité et souhaitons étendre notre offre de formation en ouvrant ces places laissées actuellement vacantes.

Nous constatons que notre zone géographique se paupérise. Les besoins de mobilisation des personnes éloignées de l'emploi sont grandissants. Les jeunes sont particulièrement touchés par ces difficultés ; en manque de repères, notre méthodologie permet la remobilisation de ce public.

Notre réseau est en constante évolution tant vis-à-vis de nos partenaires Cisp, mais également des différents opérateurs nous proposant des candidats à la formation. Ainsi, nous sommes aujourd'hui sollicités par de nouveaux organismes tels que le centre de réfugiés et les mutualités auxquels nous souhaitons apporter une réponse favorable.

En effet, les mutualités chrétiennes situées sur la région dinantaise souhaitent développer un partenariat afin de réintégrer les personnes en maladie longue durée sur le marché du travail.

De façon générale, nous faisons face à un nombre croissant de candidats à la formation désormais agréée CISP, et ce de la part d'un public éligible de plus en plus hétérogène (personnes étrangères, RIS, demandeur d'emploi...)

L'élargissement du public par l'ouverture de nouvelles places permettra le développement social de chaque individu, considérant que les différentes rencontres au sein du centre de formation peuvent favoriser un cercle vertueux.

Après analyse, nous constatons que nous avons des capacités logistiques et humaines nous permettant d'accueillir des candidats supplémentaires sans nuire à la qualité d'accompagnement et dans le respect des taux d'encadrement.

Nous espérons vivement pouvoir développer notre capacité d'accueil, ce qui nous permettra de répondre à cette demande du territoire, de développer nos différents ateliers d'apprentissage, d'élargir nos outils pédagogiques et grâce à cette consolidation, de développer l'offre de formation dans le futur.

#### 4 : Déclaration sur l'honneur et signature

Je soussigné,

Nom : Chaboteau

Prénom : Jean-Yves

légalement autorisé à engager le CISP suivant : ASBL Le Tremplin

et agissant en qualité de : Coordinateur

déclare sur l'honneur que les renseignements mentionnés dans le présent formulaire sont exacts et complets.

Fait à : Dinant

Date : 1 8 / 0 7 / 2 0 2 2

Mention manuscrite « Lu et approuvé » :

*Lu et approuvé*

Signature :

